

Le chant d'Haazinou

Chaque année, on lit à la Torah le chant d'*Haazinou* pendant la semaine de Kippour. Essayons de comprendre pourquoi il correspond à ce jour.

Moché compila la Torah quarante ans (Guittin, 60) et la transmet aux Cohanim et aux Léviim : « Moché écrivit cette Torah et il la remit aux Cohanim, fils de Lévi » (*Dévarim* 31, 9). Le dernier jour de sa vie, il y ajouta le chant de *Haazinou*, ainsi que la *paracha* de *Vézot Habérakha* : « En ce jour-là, Moché écrivit ce cantique et l'enseigna aux enfants d'Israël... Moché eut achevé d'écrire dans un livre les paroles de cette Torah *ad toumam* – intégralement » (*Dévarim* 31, 22-24) ; l'expression *ad toumam* faisant référence à la section *Vézot Habérakha* (Ramban).

En réalité, chaque juif est tenu d'écrire pour lui-même le chant d'*Haazinou* : « Maintenant, écrivez ce cantique » (*Dévarim* 31, 19). Et *de facto*, il doit écrire toute la Torah, puisqu'il est interdit de n'en écrire qu'une partie (Rambam *Mézouza* 7, 1). Si le verset précise le chant d'*Haazinou*, c'est pour son importance et parce qu'en l'écrivant avec la section *Vézot Habérakha*, on achève ainsi de compiler la dernière partie du rouleau de la Torah.

Un chant dramatique

Après l'avoir rédigé, Moché le chanta, d'abord avec les anciens et les officiers, puis avec l'ensemble de la communauté : « Assemblez devant moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers; je dirai ces paroles en leur présence. (...) Moché prononça dans leur entièreté les paroles de ce cantique, en présence de toute l'Assemblée d'Israël » (*Dévarim* 31, 28-30). Peut-être le chanta-t-il avec des mélodies différentes lorsqu'il l'entonna avec les sages et ensuite avec le peuple. Le chant d'*Haazinou* ne fut pas psalmodié uniquement à la fin de la vie de Moché, mais chaque Chabbat, lors du sacrifice du Moussaf au Temple, les Léviim le chantaient. Par ailleurs, pour accompagner les sacrifices du Chabbat, ils récitaient le *Mizmor Chir Leyom Hachabat* pendant celui de Cha'harit (Michna fin du traité *Tamid*), et pour celui du Min'ha, ils chantaient la Chira de la traversée de la mer des Joncs (*Roch Hachana* 31/a), tout en jouant de la flûte (*Souca* 51/a).

Si le récit de la traversée de la mer des Joncs, qui décrit les merveilles avec lesquelles D.ieu nous a sauvés, mérite bien le titre de Chir – chant ou cantique – et qu'il se prête bien à être chanté, cela n'est pas, à première vue, le cas d'*Haazinou*, qui expose les souffrances de Son peuple !

Savoir lire l'Histoire

Cependant, on peut déceler une certaine modération au début et à la fin de ce chant. Avant d'entamer le récit des calamités, son propos est introduit ainsi : « Il est Le Rocher, Ses œuvres sont parfaites et toutes Ses voies sont justes; Il est un D.ieu fidèle et sans iniquité, Il est juste et droit » (*Dévarim* 32, 4). Etant conscient que D.ieu est Juste et Droit, l'homme accepte mieux son sort. Pour aider l'individu à mieux comprendre Sa manière d'administrer le monde, le chant insiste pour que l'on consulte les anciens et les prophètes : « Rappelle à ton souvenir les anciens jours,

passé en revue les années, génération par génération ; interroge ton père et il te l'apprendra, tes vieillards et ils te le diront... » (*Dévarim* 32, 7). Enfin, D.ieu prépare une réparation totale pour le monde et pour l'homme. Plus on aperçoit l'ensemble de l'Histoire décrite par la Thorah et commentée par les prophètes, plus on est à même d'y déceler la Justice divine. On accordera alors toute sa confiance à D.ieu, dans toutes Ses actions. Malgré les annonces dures à entendre, tous les juifs écoutèrent Moché réciter le chant d'*Haazinou* jusqu'à sa fin : « Moché vint et prononça toutes les paroles de ce cantique aux oreilles du peuple » (*Dévarim* 32, 44). Fort heureusement, d'ailleurs, car c'est dans la dernière phrase qu'il prononça le réconfort et un *happy-end* : « Oh nations ! Chantez les louanges de Son peuple, car Il vengera le sang de Ses serviteurs. Il rendra la vengeance à Ses ennemis, et Il apaisera Son pays et Son peuple » (*Dévarim* 32, 43).

Après la pluie...

Le chant d'*Haazinou* est un témoignage du fait que D.ieu a averti Son peuple des adversités susceptibles de s'abattre sur lui : « Alors quand nombre de malheurs et de calamités s'abattront sur lui, ce cantique s'élèvera devant lui en témoignage » (*Dévarim* 31, 21). Pourquoi chanter un avertissement, qui de plus, inquiète plutôt que réjouit ? Cela peut être comparé à un praticien qui annonce à son patient les effets secondaires graves qu'il devra endurer au début du traitement. Sans cette mise en garde, le patient risque de soupçonner son médecin d'incompétence, et il abandonnera le traitement et mourra. C'est justement l'annonce qui l'armera de patience et d'endurance. Moché avertit le peuple des calamités futures, afin qu'il ne s'assimile pas aux nations, mais qu'il soit patient et qu'il attende avec joie l'heureux dénouement final.

Cela est aussi le sens du jour de Kippour : bien qu'il soit un jour de Jugement et de Jeûne, il est également marqué par la joie, car D.ieu pardonne nos fautes. Le traité *Yoma*, consacré au thème de Yom Kippour, se termine sur ces mots : « Rabbi Akiva dit : "Sois heureux, Israël, qui te purifies devant ton Père au ciel, Lequel est comparé au bain qui purifie l'impur." »